

REPUBLIQUE FRANÇAISE

402 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	(1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMM. AGGLO DU BOCAGE BRESSUIRAIS	(2)

Numéro SIRET : 200 040 244 00036

POSTE COMPTABLE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif du budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	(3)
voté par nature	

Année 2017

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);
- (2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes
- (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	Page 3
B - Modalités de vote du budget	Page 4
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	Page 5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	Page 6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Page 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Page 8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	Page 9
III. Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	Page 10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	Page 11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	Page 12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	Page 13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Page 14
IV. Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Page 15 à 18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Page 19 à 20
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Page 21 à 22
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Page 23 à 24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Page 25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Page 26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Page 27
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Page 28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Page 29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Page 30
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Page 31
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Page 32
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	Page 33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissement publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

Mardi 11 AVRIL 2017

Délibération n°DEL-CC-2017-046

Le onze avril deux mille dix-sept, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

Etaient présents (60 dont 1 suppléant) : Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Caroline BAUDOUIN, Erik BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Sébastien GRELLIER, Gérard PIERRE, Jany ROUGER, Colette VIOILLEAU, Cécile VRIGNAUD, Marc BONNEAU, Gilles CHATAIGNER, Jacques COPPET, Nicole COTILLON, Josette DUFAURET, Estelle GERBAUD, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Jean-Paul GODET, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Paul LOGE AIS, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Claude PAPIN, Gilles PETRAUD, Anne-Marie REVEAU, Franck BEILLOUIN, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Martine CHARGE BARON, Yannick CHARRIER, Marguerite DUBRAY, Nicolas FRADIN, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Patrick LAURIOUX, Thierry MAROLLEAU, Cécile MARQUOIS, Yves MORIN, Philippe MOUILLER, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Catherine PUAUT, Philippe ROBIN, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Gérard VERGER, Véronique VILLEMONTEIX, Philippe BOULANGER (suppléant)

Pouvoirs (14) : Jean-Marc BERNARD à Gérard PIERRE, Robert GIRault à Gaëtan DE TROGOFF, Jean-Luc GRIMAUD à Pierre-Yves MAROLLEAU, Michel BOUDEAU à Bernard GIRAUD, Emile BREGEON à Marc BONNEAU, Martine BREMAUD à Colette VIOILLEAU, Francette DIGUET à André GUILLERMIC, Pascale FERCHAUD à Emmanuelle MENARD, Dominique LENNE à Pierre BUREAU, Joël LOISEAU à Yves CHOUTEAU, Rachel MERLET à Sébastien GRELLIER, Philippe MICHONNEAU à Jean-Jacques GROLLEAU, Karine PIED à Michel PANNETIER, Jean-Pierre BRUNET à Jacques COPPET

Excusés (16) : Jean-Marc BERNARD, Robert GIRault, Jean-Luc GRIMAUD, Michel BOUDEAU, Emile BREGEON, Martine BREMAUD, Francette DIGUET, Pascale FERCHAUD, Dominique LENNE, Joël LOISEAU, Rachel MERLET, Philippe MICHONNEAU, Karine PIED, Jean-Pierre BRUNET, David JEAN, Christian ROY

Absents (3) : Thierry BOISSEAU, Pascal PILOTEAU, Bernard ARRU

Date de convocation : 05-04-2017

Secrétaire de Séance : Madame Catherine PUAUT

FINANCES

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe Développement Economique : aides aux entreprises, locations et crédits baux. Il s'agit d'un Budget soumis à la TVA.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe « Développement économique », avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 5 730 255.78 € ;

Section de fonctionnement	1 472 140.00 €
Section d'investissement	4 258 115.78 €

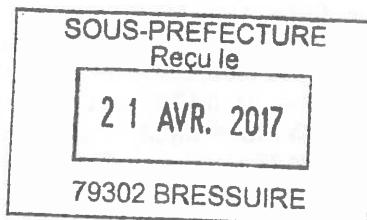
- de voter le Budget Annexe « Développement économique » conformément à la nomenclature M 14 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, **Motion adoptée par 73 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le..... 21 AVR 2017,
et publication ou notification
du..... 21 AVR 2017.....
Le Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 11/04/2017**

DOCUMENT PROVISOIRE DANS L'ATTENTE DE LA FIN DE LA REPRISE DES RESULTATS DES STRUCTURES ANTERIEURES

**REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016
BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (402)**

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs	+52,81
c. Résultats antérieurs de D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	-52,81
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-351 078,11
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	-265 000,00
AFFECTATION (2) = d.	+0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0,00
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0,00
DEFICIT REPORTÉ D 002 (3)	0,00

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
Jean-Michel BERNIER

Le Trésorier de Bressuire
Benoît SAMSON
CFP de BRESSUIRE
124, Boulevard de Poitiers
79300 BRESSUIRE
Tél. : 05.49.65.02.20

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 472 140,00	1 472 140,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 472 140,00	1 472 140,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 642 037,67	4 258 115,78
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	265 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	351 078,11 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 258 115,78	4 258 115,78

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 730 255,78	5 730 255,78
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	295 900,00	0,00	205 140,00	205 140,00	205 140,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	228 600,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	527 500,00	0,00	359 140,00	359 140,00	359 140,00
66	Charges financières	265 000,00	0,00	192 000,00	192 000,00	192 000,00
67	Charges exceptionnelles	51 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	854 000,00	0,00	552 140,00	552 140,00	552 140,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	260 445,19		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</i>	3 274 632,20		920 000,00	920 000,00	920 000,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 535 077,39		920 000,00	920 000,00	920 000,00
	TOTAL	4 389 077,39	0,00	1 472 140,00	1 472 140,00	1 472 140,00
					+	
					D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
						=
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 472 140,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	84 900,00	0,00	105 608,00	105 608,00	105 608,00
74	Dotations et participations	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 010 398,00	0,00	1 274 532,00	1 274 532,00	1 274 532,00
	Total des recettes de gestion courante	2 146 298,00	0,00	1 380 140,00	1 380 140,00	1 380 140,00
76	Produits financiers	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	4 075 498,00	0,00	1 380 140,00	1 380 140,00	1 380 140,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</i>	313 632,20		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	313 632,20		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	TOTAL	4 389 130,20	0,00	1 472 140,00	1 472 140,00	1 472 140,00
					+	
					R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 472 140,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	828 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 , DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.$

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	719 967,50	265 000,00	136 000,00	136 000,00	401 000,00
	Total des dépenses d'équipement	719 967,50	265 000,00	136 000,00	136 000,00	401 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 061 300,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	2 003 355,78	2 003 355,78	2 003 355,78
020	Dépenses imprévues	0,00		160 681,89	160 681,89	160 681,89
	Total des dépenses financières	2 161 300,00	0,00	3 414 037,67	3 414 037,67	3 414 037,67
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 881 267,50	265 000,00	3 550 037,67	3 550 037,67	3 815 037,67

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	313 632,20		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	313 632,20		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	TOTAL	3 194 899,70	265 000,00	3 642 037,67	3 642 037,67	3 907 037,67
				+		
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)		351 078,11
					=	
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 258 115,78

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 271 142,86	0,00	607 860,00	607 860,00	607 860,00
	Total des recettes d'équipement	1 371 142,86	0,00	607 860,00	607 860,00	607 860,00
27	Autres immobilisations financières	149 500,00	0,00	466 643,76	466 643,76	466 643,76
024		0,00	0,00	2 263 612,02	2 263 612,02	2 263 612,02
	Total des recettes financières	149 500,00	0,00	2 730 255,78	2 730 255,78	2 730 255,78
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 520 642,86	0,00	3 338 115,78	3 338 115,78	3 338 115,78
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (4)</i>	260 445,19		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	3 274 632,20		920 000,00	920 000,00	920 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 535 077,39		920 000,00	920 000,00	920 000,00
	TOTAL	5 055 720,25	0,00	4 258 115,78	4 258 115,78	4 258 115,78
				+		
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)		0,00
					=	
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 258 115,78

Pour information :

Il s'agit, pour un budget vote en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)

828 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Soldé de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	205 140,00		205 140,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00		2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	152 000,00		152 000,00
66	Charges financières	192 000,00	0,00	192 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	920 000,00	920 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		552 140,00	920 000,00	1 472 140,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 472 140,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	92 000,00	92 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00
	Total des opérations d'équipement	401 000,00		401 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 003 355,78	0,00	2 003 355,78
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	160 681,89		160 681,89
Dépenses d'investissement –Total		3 815 037,67	92 000,00	3 907 037,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	351 078,11
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 258 115,78
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	105 608,00		105 608,00
75	Autres produits de gestion courante	1 274 532,00		1 274 532,00
77	Produits exceptionnels	0,00	92 000,00	92 000,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 380 140,00	92 000,00	1 472 140,00
			+	
		R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
			=	
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 472 140,00	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	607 860,00	0,00	607 860,00
27	Autres immobilisations financières	466 643,76	0,00	466 643,76
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		920 000,00	920 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 263 612,02		2 263 612,02
	Recettes d'investissement – Total	3 338 115,78	920 000,00	4 258 115,78
			+	
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
			+	
		AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00	
			=	
		TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	4 258 115,78	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	295 900,00	205 140,00	205 140,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	500,00	500,00
60612	Energie - Electricité	12 000,00	7 000,00	7 000,00
60621	Combustibles	0,00	500,00	500,00
60628	Autres Fourn. non stockées	30 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit Equip.	2 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrat de presta. de services	3 000,00	30 000,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
61521	Terrains	1 000,00	0,00	0,00
615228	Autres bâtiments	35 000,00	19 900,00	19 900,00
61523	Voies et réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	entretien réparat°autr fournit	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	500,00	500,00	500,00
6162	Assur obl dommage;construction	0,00	14 500,00	14 500,00
6168	Autres	24 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	3 150,00	3 150,00
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	140,00	140,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	1 800,00	450,00	450,00
63512	Taxes foncières	160 000,00	120 000,00	120 000,00
6358	Autres droits	6 400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6217	Personnel affec comm memb gfp	3 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	228 600,00	152 000,00	152 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	73 600,00	0,00	0,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	155 000,00	152 000,00	152 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) =				
(011+012+014+65+656)		527 500,00	359 140,00	359 140,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	265 000,00	192 000,00	192 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250 000,00	198 777,19	198 777,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE		-6 777,19	-6 777,19
666	Pertes de change	15 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	51 500,00	1 000,00	1 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	51 500,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		854 000,00	552 140,00	552 140,00
= a+b+c+d+e				

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	260 445,19	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	3 274 632,20	920 000,00	920 000,00
675	<i>Val. Compt. des Immo. cédées</i>	603 627,28	0,00	0,00
6761	<i>Diff sur réal (+) trans en inv</i>	1 488 004,92	0,00	0,00
6811	<i>Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.</i>	1 183 000,00	920 000,00	920 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 535 077,39	920 000,00	920 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 535 077,39	920 000,00	920 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 389 077,39	1 472 140,00	1 472 140,00
+				
		RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
+				
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)		0,00
=				
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 472 140,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	16 663,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 440,96
= différence ICNE N - ICNE N-1	-6 777,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $DF\ 042 = RI\ 040$;
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	84 900,00	105 608,00	105 608,00
7028	Autr produits agr et forest	12 500,00	500,00	500,00
70878	par d'autres redevables	72 400,00	105 108,00	105 108,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	51 000,00	0,00	0,00
7472	Régions	51 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 010 398,00	1 274 532,00	1 274 532,00
752	Revenus des immeubles	1 093 398,00	393 792,00	393 792,00
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	917 000,00	875 740,00	875 740,00
758	Prod. divers de Gest. courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 146 298,00	1 380 140,00	1 380 140,00
76	Produits financiers (b)	9 200,00	0,00	0,00
76233	Par leurs BA régies à auton fi	9 200,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 920 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'Immo.	1 870 000,00	0,00	0,00
7788	Produits except divers	50 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 075 498,00	1 380 140,00	1 380 140,00
042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	313 632,20	92 000,00	92 000,00
7761	Diff sur réal (+) trans en inv	221 632,20	0,00	0,00
777	Quote part subvention inv.	92 000,00	92 000,00	92 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		313 632,20	92 000,00	92 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 389 130,20	1 472 140,00	1 472 140,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 472 140,00
Détail du calcul des ICNE au compte 7622				
Montant des ICNE de l'exercice				
Montant des ICNE de l'exercice N-1				
= différence ICNE N - ICNE N-1				

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	719 967,50	136 000,00	136 000,00
00016	ATELIER ZI DU BOIS ROUX	5 000,00	5 000,00	5 000,00
00101	ATELIER LA FORET N°1	1 019,00	0,00	0,00
00102	SUBVENTIONS	694 498,50	100 000,00	100 000,00
00103	PEPINIERES RUE DES ROCHES	3 800,00	20 000,00	20 000,00
00112	ATELIERS LA LUNE CA2B	0,00	5 500,00	5 500,00
00116	ATELIER RELAIS N°2 BOIS BLANC	4 650,00	0,00	0,00
00120	ATELIERS ALPHAPARC	2 000,00	0,00	0,00
00124	BATIMENT MONNEAU CONFECTION ST	5 500,00	5 500,00	5 500,00
00145	IME BRESSUIRE	3 500,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	719 967,50	136 000,00	136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 061 300,00	1 250 000,00	1 250 000,00
1641	Emprunts en Euros	1 770 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
1643	Emprunts en devises	290 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	2 003 355,78	2 003 355,78
2764	Créanc/partic et per. droit pr	100 000,00	2 003 355,78	2 003 355,78
020	Dépenses imprévues	0,00	160 681,89	160 681,89
	Total des dépenses financières	2 161 300,00	3 414 037,67	3 414 037,67
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 881 267,50	3 550 037,67	3 550 037,67

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	313 632,20	92 000,00	92 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	313 632,20	92 000,00	92 000,00
13917 192	<i>Budget Com. et Fds structurels + ou - values sur cess. d'immo</i>	92 000,00 221 632,20	92 000,00 0,00	92 000,00 0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	313 632,20	92 000,00	92 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 194 899,70	3 642 037,67	3 642 037,67
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (11)	265 000,00		
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	351 078,11		
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	4 258 115,78		

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. modalités de vote I-B ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement
 (6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
 (8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
 (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
 (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	0,00
1311	Etat et Etab. nationaux	100 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 271 142,86	607 860,00	607 860,00
1641	Emprunts en Euros	598 142,86	0,00	0,00
1676	Det. envers locataires-Acq.	673 000,00	607 860,00	607 860,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 371 142,86	607 860,00	607 860,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	149 500,00	466 643,76	466 643,76
276351	GFP de rattachement	14 500,00	0,00	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	135 000,00	466 643,76	466 643,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 263 612,02	2 263 612,02
Total des recettes financières		149 500,00	2 730 255,78	2 730 255,78
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 520 642,86	3 338 115,78	3 338 115,78

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	260 445,19	0,00	0,00
040	<i>Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	3 274 632,20	920 000,00	920 000,00
192	+ ou - values sur cess. d'immo	1 488 004,92	0,00	0,00
2132	<i>Immeubles de rapport</i>	211 995,08	0,00	0,00
2142	<i>Const.sol d'autrui-Imm. Rapp.</i>	391 632,20	0,00	0,00
280421	<i>Biens mobil., matériel & étude</i>	1 183 000,00	0,00	0,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	920 000,00	920 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 535 077,39	920 000,00	920 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 535 077,39	920 000,00	920 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 055 720,25	4 258 115,78	4 258 115,78
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				4 258 115,78

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	III
	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00016
LIBELLE : ATELIER ZI DU BOIS ROUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vale (4)	Montant pour information (5)
	DÉPENSES	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Restes à réaliser N-1 (3)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
214 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	

Besoins de financement si négatif

- (1) Données par opération
(2) Chaque Es a fait la confirmation au plan de compte appliquée par le commissaire ou l'établissement.
(3) A rendre uniquement en cas de dépassement des résultats de l'exercice précédent, soit un avantage annuel au résultat.
(4) Lorsque l'établissement rendra compte au chapitre faisant l'objet d'une volonté de reconnaître une rémunération, l'avis sur ce que le vote de l'assemblée porte uniquement sur les prévisions initiales.
(5) lorsque l'établissement rendra compte pour information, toutes ces deux colonnes sont reconnaître.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	III
	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00101
LIBELLE : ATELIER LA FORET N°1

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vale (4)	Montant pour information (5)
	DÉFENSES	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Restes à réaliser N-1 (3)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
214 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisation en cours	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Restes à réaliser N-1 (3)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
214 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisation en cours	0,00	0,00

- (1) Données par opération
(2) Chaque Es a fait la confirmation au plan de compte appliquée par le commissaire ou l'établissement.
(3) A rendre uniquement en cas de dépassement des résultats de l'exercice précédent, soit un avantage annuel au résultat.
(4) Lorsque l'établissement rendra compte au chapitre faisant l'objet d'une volonté de reconnaître une rémunération, l'avis sur ce que le vote de l'assemblée porte uniquement sur les prévisions initiales.
(5) lorsque l'établissement rendra compte pour information, toutes ces deux colonnes sont reconnaître.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00112
LIBELLE : ATELIERS LA LUNE CA2B

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Lihéié (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00 b	5 500,00 b	5 500,00 b	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Lihéié (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00 b	5 500,00 b	5 500,00 b	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)
(Pour information)

RECETTES (répartition)
(Pour information)

Art (2)	Lihéié (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00 b	5 500,00 b	5 500,00 b	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RESULTAT = (C+D) - (A+B)	-5 500,00
Besoins de financement si négatif	

RESULTAT = (C+D) - (A+B)	0,00
Excedent de financement si positif	

RESULTAT = (C+D) - (A+B)	0,00
Besoins de financement si négatif	

- (1) Ilevé au budget par l'exercice.
- (2) L'état des réalisations correspond au plan de dépenses approuvé par la commune ou l'établissement.
- (3) A répartir uniquement en cas de dépassement des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de dépassement prévisionnel sur les prévisions initiales.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constate un dépassement financier l'ordre d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, la valeur de l'excédent prévisionnel, pris uniquement sur les prévisions initiales.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est précédée pour information, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00124
1.BELLE : BATIMENT MONNEAU CONFECTION ST

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Léthié (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 500,00 h	5 500,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00	0,00
211	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Immobilisations de rapport	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES (rapport)					
	(Pour information)					
	TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
214	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00		0,00	0,00
	RESULTAT - (réf) (réf)				-5 500,00	
	Excédent de financement si positif					
	Besoins de financement si négatif					

- (1) hors un cadre, pas spécifié;
(2) Indique la réf. la codification au plan de comptes appliquée par le contributeur ou l'établissement, tout en cas de report anticipé des résultats;
(3) A regard des dépenses votées au budget, les résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif;
(4) Le monte d'opérations d'équipement versées ou d'impôts et taxes échus volontiers à l'échéance;
(5) lorsque l'opération d'équipement est précisée pour information, toutes les deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1.1	

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES		
Dépenses térielles	1 250 000,00	0,00	0,00
Équipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00
Équip non municipaux (c/204) (3)	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	1 250 000,00		
Dépenses d'ordre	92 000,00		
Total dépenses de l'exercice	1 342 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	351 078,11	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	1 693 078,11	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT			
	RECETTES		
Total recettes de l'exercice	1 527 860,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	1 527 860,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES		
Total dépenses de l'exercice	1 112 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 112 000,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT			
	RECETTES		
Total recettes de l'exercice	967 740,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	967 740,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.231-2-3, R.231-1 et R.231-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES			IV		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			A1.1		

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique
					TOTAL

INVESTISSEMENT					
	DÉPENSES				
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300 037,67
Équipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	136 000,00
Équip non municipaux (c/204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières					1 250 000,00
Dépenses d'ordre					92 000,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300 037,67
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565 037,67

FONCTIONNEMENT					
	RECETTES				
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	2 730 255,78
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 730 255,78

FONCTIONNEMENT					
	DÉPENSES				
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	360 140,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	360 140,00

FONCTIONNEMENT					
	RECETTES				
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	504 400,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	504 400,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratifs fournis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

		IV		
		A1.1		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques
INVESTISSEMENT				

		INVESTISSEMENT		
		DÉPENSES		
	Total dépenses d'investissement	1 342 000,00	0,00	0,00
	Dépenses réelles	1 250 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en Euros	1 250 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
00016	ATELIER ZI DU BOIS ROUX	0,00	0,00	0,00
00102	SUBVENTIONS	0,00	0,00	0,00
00103	PEPINIERES RUE DES ROCHESES	0,00	0,00	0,00
00112	ATELIERS LA LUNE CA2B	0,00	0,00	0,00
00124	BATIMENT MONINNEAU CONFECTTION ST	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	92 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	92 000,00	0,00	0,00
13917	Budget Com. et Fds structurels	92 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00

		RECETTES		
		RECETTES		
	Total recettes d'investissement	1 527 860,00	0,00	0,00
	Recettes réelles	607 860,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	607 860,00	0,00	0,00
1676	Det. envers locataires-Acq.	607 860,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	920 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	920 000,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	920 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00

Art (1)	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administrations publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	4
								3
FONCTIONNEMENT								
								DÉPENSES
	Total dépenses de fonctionnement	1 112 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses tréelles	192 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit Equip.	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrat de presta. de services	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61523	Voies et réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur obl dommage;c/construction	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres serv extérieurs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affect commun membre gfp	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	192 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts régis à l'échéance	198 777,19		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 777,19		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre							
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot Annot.Immo Incorp.Corp.	920 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art (1)	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administrations publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement		967 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles		875 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7028	Autr produits agr et forest		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		875 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7552	Pr. Charge Dcf. Buds. Ann.		875 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de Gest. courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre		92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote part subvention inv.		92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT							

		DÉPENSES
	Total dépenses réelles d'investissement	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en Euros	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	0,00
000116		0,00
00102		0,00
00103		0,00
00112		0,00
00124		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
13917	Budget Com. et Fds structurels	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

		RECETTES
	Total recettes réelles d'investissement	0,00
024		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1676	Det. envers locataires-Acq.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
28132	Immobilés de rapport	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL						
FONCTIONNEMENT													
DÉPENSES													
	Total dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	360 140,00	1 472 140,00						
	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	360 140,00	552 140,00						
011	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	205 140,00	205 140,00						
60611	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00						
60612	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00						
60621	Fournitures de petit Equip.	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00						
60632	Contrat de presta. de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00						
6111	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00						
615228	Voies et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	19 900,00	19 900,00						
61523	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00						
6156	Assur obl dommages/construction	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00						
6162	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00						
617	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00						
6226	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00	3 150,00						
6281	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	140,00						
6283	Autres serv extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00						
6288	Taxes foncieres	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	450,00						
63512	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00						
012	Personnel affecté comm membre gfp	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00						
6217	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00						
65	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	0,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00	152 000,00						
6574	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
66	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	198 777,19	198 777,19						
66111	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-6 777,19						
66112	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00						
67	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00						
673	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00	920 000,00						
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL

RECETTES							
		0,00	0,00	0,00	0,00	504 400,00	1 472 140,00
	Total recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	504 400,00	1 380 140,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	105 608,00	105 608,00
7028	Autr. produits agr et forest	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	105 108,00	105 108,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	398 792,90	1 274 532,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	393 792,00	393 792,00
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 740,00
758	Prod. divers de Gest. courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00

(1) pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES		IV			
ELEMENTS DU BILAN					
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT					
A 1.1					

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 112 000,00	0,00	0,00	0,00	1 112 000,00
	Dépenses de l'exercice	1 112 000,00	0,00	0,00	0,00	1 112 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	920 000,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
66	Charges financières	192 000,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	198 777,19	0,00	0,00	0,00	198 777,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 777,19	0,00	0,00	0,00	-6 777,19
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	967 740,00	0,00	0,00	0,00	967 740,00
	Recettes de l'exercice	967 740,00	0,00	0,00	0,00	967 740,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
777	Quote part subvention inv.	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
75	Autres produits de gestion courante	875 740,00	0,00	0,00	0,00	875 740,00
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	875 740,00	0,00	0,00	0,00	875 740,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-144 260,00	0,00	0,00	0,00	-144 260,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

		IV - ANNEXES
		ELEMENTS DU BILAN
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	360 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 140,00
	Dépenses de l'exercice	360 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 140,00
011	Charges à caractère général	205 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 140,00
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60612	Energie - Electricité	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60632	Fournitures de petit Equip.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
611	Contrat de presta. de services	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
615228	Autres bâtiments	19 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 900,00
61523	Voies et réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6162	Assur obl dommage;construction	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6226	Honoraires	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
6281	Concours divers (cotisations)	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6288	Autres serv extérieurs	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
63512	Taxes foncières	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6217	Personnel aific comm memb gfp	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	152 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00
6574	Sub.Fonct Ass.Aut Pers. Dr.pri	152 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	504 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504 400,00
	Recettes de l'exercice	504 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	105 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 608,00
7028	Aut produits agr et forest	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70878	par d'autres redevables	105 108,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 108,00
75	Autres produits de gestion courante	398 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 792,00
752	Revenus des immeubles	393 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 792,00
758	Prod. divers de Gest. courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	144 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 260,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat ^e décentralisée, act ^e européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 693 078,11	0,00	0,00	0,00	1 693 078,11
	Dépenses de l'exercice	1 342 000,00	0,00	0,00	0,00	1 342 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert e	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
13917	Budget Com. et Fds structurels	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
1641	Emprunts en Euros	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	351 078,11	0,00	0,00	0,00	351 078,11

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat ^e décentralisée, act ^e européen.	TOTAL
	RECETTES (2)	1 527 860,00	0,00	0,00	0,00	1 527 860,00
	Recettes de l'exercice	1 527 860,00	0,00	0,00	0,00	1 527 860,00
040	Opérations d'ordre de transfert e	920 000,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
28132	Immeubles de rapport	920 000,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	607 860,00	0,00	0,00	0,00	607 860,00
1676	Det. envers locataires-Acq.	607 860,00	0,00	0,00	0,00	607 860,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-165 218,11	0,00	0,00	0,00	-165 218,11

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN						
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						
						A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	TOTAL
						94 Aides commerce et services marchands
	DEPENSES (2)	2 565 037,67	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 300 037,67	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	160 681,89	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 003 355,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	2 003 355,78	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	136 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00016	ATELIER ZI DU BOIS ROUX	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00102	SUBVENTIONS	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00103	PEPINIERES RUE DES ROCHE	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00112	ATELIERS LA LUNE CA2B	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00124	BATIMENT MONNEAU CONFEC	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	2 730 255,78	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	2 730 255,78	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisa	2 263 612,02	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	466 643,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	466 643,76	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	165 218,11	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-non ventilables

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursement s (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 778 439,64								
1641 Emprunts en euros (total)					8 997 724,25								
2607 02 AFF ECO	CAISSE D'EPARGNE	07/02/2007	07/08/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,06	EUR	T	P	O	A-1
260801 AFF ECO	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2008	25/03/2008	500 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M- Floor -0,08 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0,08	4,44	4,52	EUR	T	P	O	A-1
2609 01 AFF ECO	CREDIT AGRICOLE	10/09/2009	01/10/2009	300 000,00	F	Taux fixe à 4,07 %	4,07	4,07	EUR	A	P	O	A-1
2613 01 Aff eco	CREDIT AGRICOLE	28/06/2013	07/07/2013	394 000,00	F	Taux fixe à 3,46 %	3,46	3,51	EUR	T	P	O	A-1
3 ATRS	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2010	28/09/2010	617 106,00	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95	2,99	EUR	M	C	O	A-1
70002318472	CREDIT AGRICOLE	07/07/2005	19/07/2005	102 026,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,55	3,60	EUR	T	P	O	A-1
70010383593	CREDIT AGRICOLE	17/10/2011	28/10/2011	417 000,00	F	Taux fixe à 4,99 %	4,99	5,11	EUR	M	P	O	A-1
AGRANDISST STIM	CREDIT AGRICOLE	12/08/2013	16/12/2013	816 600,00	F	Taux fixe à 3,29 %	3,29	3,33	EUR	T	P	O	A-1
AVENIR C	SFIL CAFFIL	01/07/2003	01/02/2014	270 055,95	F	Taux fixe à 4,24 %	4,24	4,31	EUR	T	C	O	A-1
BIBLI ARGENTON 20500008	CAISSE D'EPARGNE	13/01/2005	17/01/2005	180 000,00	F	Taux fixe à 3,8 %	3,80	3,85	EUR	T	P	O	A-1
FILIERE BOIS	SFIL CAFFIL	17/05/2010	04/06/2010	121 250,00	F	Taux fixe à 2,46 %	2,46	2,48	EUR	T	P	O	A-1
MAGENCIA N1	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2011	05/08/2011	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3,24 %	3,24	3,28	EUR	T	P	O	A-1
MAGENCIA N2	BANQUE POPULAIRE	20/01/2012	20/04/2012	1 100 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60	3,65	EUR	T	P	O	A-1
MARQUET ET FIL BOIS	SFIL CAFFIL	17/05/2010	04/06/2010	308 750,00	F	Taux fixe à 3,57 %	3,57	3,62	EUR	T	P	O	A-1
MON282683EUR	SFIL CAFFIL	06/12/2007	17/12/2007	180 000,00	F	Taux fixe à 4,71 %	4,71	4,81	EUR	M	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		
PEPINIERE ET TOUCHARD	CREDIT MUTUEL	24/04/2012	15/05/2012	30/11/2012	595 191,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85	4,94	EUR	T
STIM	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2010	27/12/2010	27/03/2011	640 000,00	F	Taux fixe à 3,31 %	3,31	3,35	EUR	T
STIM MON271924EUR	SFIL CAFFIL	18/08/2010	22/10/2010	01/02/2011	686 250,00	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	3,19	EUR	T
STIM MON271925EUR	SFIL CAFFIL	18/08/2010	22/10/2010	01/02/2011	228 750,00	F	Taux fixe à 2,08 %	2,08	2,10	EUR	T
SVE 1	SFIL CAFFIL	03/05/2007	03/05/2007	01/09/2007	40 745,30	F	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,22	EUR	T
1643 Emprunts en devises (total)					635 715,39						
ATMS	DEXIA CL	01/08/2001	01/08/2001	01/09/2002	635 715,39	C	4,7 %	4,70	4,70	CHF	A
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 145 000,00						
SYBO 2013 Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/11/2013	31/12/2013	31/03/2014	2 145 000,00	V	Euribor 03 M+ 1,65	1,94	1,99	EUR	T
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt, F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert éventuelle (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant du au 01/01/2017 (12)	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Chargé d'intérêt (15)	Capital	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)				5 869 965,53				1 213 559,74	172 524,40		16 663,77
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				4 500 058,95				380 879,14	147 774,87		13 992,62
1641 Emprunts en euros (total)			A-1	6 000,93	0,35	F	Taux fixe à 4 %	4,06	6 000,93	90,16	
2607 02 AFF ECO	N		A-1	75 218,88	1,23	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0,08 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0,08	0,00	59 841,08	0,00	0,00
260801 AFF ECO	N		A-1	100 182,50	2,08	F	Taux fixe à 4,07 %	4,07	32 071,15	4 077,43	2 533,42
2613 01 Aff eco	N		A-1	339 307,92	11,8	F	Taux fixe à 3,46 %	3,51	23 230,31	11 440,81	2 126,50
3 ATRS	N		A-1	469 570,63	19,8	F	Taux fixe à 2,95 %	2,99	24 684,27	14 108,59	380,95
70002318472	N		A-1	46 065,86	6,54	F	Taux fixe à 3,55 %	3,60	6 142,90	1 552,02	294,82
70810383593	N		A-1	306 827,31	9,79	F	Taux fixe à 4,99 %	5,11	24 796,61	14 748,67	586,39
AGRANDISST STIM	N		A-1	683 715,96	11,97	F	Taux fixe à 3,29 %	3,33	47 277,65	21 914,95	581,63
AVENIR C	N		A-1	31 506,54	1,58	F	Taux fixe à 4,24 %	4,31	18 003,76	10 494,92	93,83
BIBLIO ARGENTON 20500008	N		A-1	48 087,00	3,04	F	Taux fixe à 3,8 %	3,05	14 171,61	1 626,95	261,34
FILIERE BOIS	N		A-1	76 079,93	8,5	F	Taux fixe à 2,46 %	2,48	7 891,63	1 799,13	414,70
MAGENCIA N1	N		A-1	252 553,62	0,76	F	Taux fixe à 3,24 %	3,28	252 553,62	5 134,94	
MAGENCIA N2	N		A-1	249 067,76	1,05	F	Taux fixe à 3,6 %	3,65	198 357,55	6 308,61	354,92
MARQUET ET FIL BOIS	N		A-1	199 699,61	8,5	F	Taux fixe à 3,57 %	3,62	19 807,58	6 866,06	1 587,70
MON282583EUR	N		A-1	109 566,56	9	F	Taux fixe à 4,71 %	4,81	9 900,72	4 948,68	378,15
PEPINIERE ET TOUCHARD	N		A-1	467 618,36	10,67	F	Taux fixe à 4,85 %	4,94	34 010,26	22 067,74	1 752,50
STIM	N		A-1	421 168,07	8,99	F	Taux fixe à 3,31 %	3,35	40 867,44	13 436,88	104,90
STIM MON271924EUR	N		A-1	449 733,12	8,83	F	Taux fixe à 3,15 %	3,19	43 932,00	13 051,04	2 094,95
SVE 1	N		A-1	145 687,38	8,83	F	Taux fixe à 2,08 %	2,10	14 977,06	2 914,74	445,92
1643 Emprunts en devises (total)				144 192,29			Taux fixe à 4,15 %	4,22	2 461,01	38,55	
ATMS	N		F-6	144 192,29	4,67	C	4,7 %	4,70	26 252,03	9 553,80	2 597,19
16441 Emprunts assortis d'une option de littage sur ligne de trésorerie (total) (9)				1 225 714,29					26 452,03	9 553,80	
SYO 2013 Consolidation	N		A-1	1 225 714,29	4	V	Euribor 03 M + 1,65	1,36	306 428,58	15 195,73	73,96
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)										IV A2.3				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant à 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice, le cas échéant (11)	% par type de taux selon le capital restant (11)
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 sauf (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
ATMS	DEXIA Cl.	635 715,39	144 192,29	6	20						4,7 %	4,70	9 553,80	
TOTAL (F)		635 715,39	144 192,29										9 553,80	
TOTAL GENERAL		635 715,39	144 192,29										9 553,80	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à Z selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément la part du nominal couvert et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6)

1: Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indique le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture. Indique le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	21 97,54%					
	Montant en euros	5 725 773 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
							144 192 €
							2,46%
							1

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A3
--	----------------------------

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du 8 juillet 2014
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 150€		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Subventions d'équipements aux organismes publics: biens mobiliers, matériels, études	5
Linéaire	Subventions d'équipements aux organismes publics: biens immobiliers, installations	15
Linéaire	Subventions d'équipements aux organismes publics: projet d'infrastructure d'intérêt national	20
Linéaire	Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	5
Linéaire	Opérations locaux de rapport	15

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	IV A6.1
---	--------------------------

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 502 681,89	I 1 502 681,89
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 250 000,00	1 250 000,00
1641	Emprunts en Euros	1 250 000,00	1 250 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		252 681,89	252 681,89
13917	Budget Com. et Fds structurels	92 000,00	92 000,00
020	Dépenses imprévues	160 681,89	160 681,89

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 502 681,89	265 000,00	351 078,11	2 118 760,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		3 650 255,78 III	3 650 255,78
Ressources propres externes de l'année (a)		466 643,76	466 643,76
2764	Créanc/partic et per. droit pr	466 643,76	466 643,76
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 183 612,02	920 000,00
28132	Immeubles de rapport	920 000,00	920 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0,00	0,00
024	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	2 263 612,02	2 263 612,02

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	3 650 255,78	0,00	0,00	0,00	3 650 255,78

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	2 118 760,00
Ressources propres disponibles IV	3 650 255,78
Solde V = IV - II(6)	+1 531 495,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

IV

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
11/09/2002	ATELIER CONFECTION	15 888,52	AVENIR COUTURE	18	15 888,52	15 888,52	15 888,52	0,00	0,00	47 665,56
29/07/2011	BATIMENT ATELIER 1	339 766,46	MAGENCIA N°1	6	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18/01/2012	BATIMENT ATELIER 2	268 094,16	MAGENCIA N°2	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20/03/2000	BATIMENT LOT 10 BN N°77 ET 78	14 533,44	CHAMP THIBAUD SCI	19	14 533,44	14 533,41	0,00	0,00	0,00	29 066,85
01/09/2011	BATIMENT B1 N°183	169 755,72	STIL STE TOLERIE INDUST MORIN	15	169 755,72	169 755,72	169 755,72	169 755,72	848 778,60	1 527 801,48

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
2017	VENTE	COMMUNE DE CERIZAY	2	ANNUEL	190 000,00	190 000,00	95 000,00
Engagements reçus des entreprises							
2017	VENTE	SYBOIS SARL	5	TRIMESTRIEL	1 813 355,78	1 813 355,78	336 643,76
TOTAL					2 003 355,78	2 003 355,78	431 643,76

IV – ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV C2
--	------------------------

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> ...				
<u>Détention d'une part du capital</u> ...	Les Ateliers du Bocage	SCIC	Personne morale de droit privé	20 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> ...				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> ...				
<u>Autres.</u> ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de membres présents : 60

Nombre de suffrages exprimés : 74

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 05/04/2017

Présenté par Le Président (1),

Abressuire, le 11 Avril 2017

Le Président (1),



Le Président
Jean-Michel BERNIER

Délibéré par le Conseil Communautaire (2), réuni en session ordinaire.

A Bressuire, le 11 Avril 2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le

, et de la publication le

A Bressuire, le 11/04/2017

Le Président
Jean-Michel BERNIER

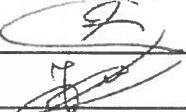
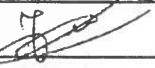
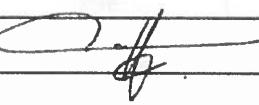
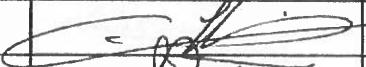
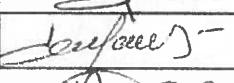
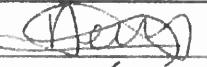
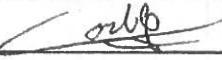
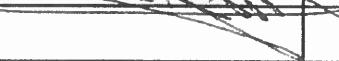
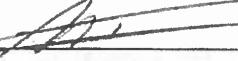


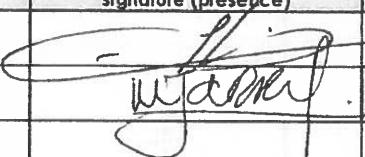
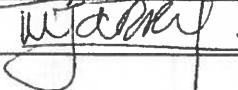
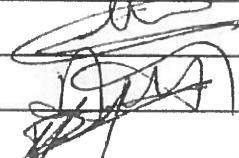
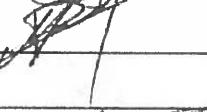
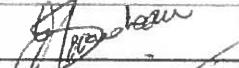
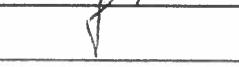
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :



Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard				
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOUIN	Caroline				
Titulaire	M.	BEILLOUIN	Franck				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik				
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc		x	x	PIERRE Gérard
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel		x	x	Giraud Bernadet
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile				BONNEAU Marc
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	VIOLEAU Colette
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre		x	x	COPPET Jacques
Suppléant	M.	LAGOGUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine				
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	COPPET	Jacques				
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DETROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette		x	x	GUILLERMIC André
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale		x	x	MENARD Emmanuelle
Titulaire	M.	FRADIN	Nicolas				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAUT	Robert				
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	TISSERAND	Nelly				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GRIMAULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc		x	x	MAROLLEAU Pierre-Yves
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David				
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LAURIOUX	Patrick				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	Pierre Burcau
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GOBIN	Laurent				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël		x	x	CHOUTEAU Yves
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MARQUOIS	Cécile				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachel		x	x	GRELLIER Sébastien
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe		x	x	GROIXEAU J.-F.
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane				
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOULLER	Philippe				
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle				
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine		x	x	PANNETIER Michel
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				
Suppléant	M.	THIBAUDEAU	Guy				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie	<i>Anne-Marie Reveau</i>			
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe				
Titulaire	M.	ROUGER	Jany	<i>Jany Rouger</i>			
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAUT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECET	Yolande	<i>Yolande Secet</i>			
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTEIX	Véronique				
Titulaire	Mme	VIOLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile	<i>Cécile Vrignaud</i>			